

Concours hippique de dressage le 22 août 2020 à Diesse Plan de protection COVID-19

Bonjour,

Tout d'abord un grand merci pour votre venue à notre manifestation. Nous serons clairement en dessous des 300 personnes ce jour-là, donc pas de restriction concernant les accompagnants. Merci de bien prendre note des points suivants dès votre entrée sur le site.

- 1) Enregistrement à l'entrée de toutes les personnes se trouvant sur le site de la manifestation (concurrents, bénévoles, spectateurs). **Remplir la liste est obligatoire.**
- 2) En pénétrant sur le site, vous acceptez le risque de mise en quarantaine au cas où 1 cas serait détecté.
- 3) Se désinfecter les mains le plus souvent possible.
Points de désinfection 6x soit : entrée sur le site, wc, bureau des résultats, cantine et tables 3x. Poubelles aux mêmes endroits pour vos mouchoirs et masques.
- 4) Suivre les recommandations de l'OFSP affichées.
- 5) Organisation des tables : nous disposons de beaucoup de place, nous allons donc espacer les tables avec minimum 2m entre chaque. Nos tables sont pour 4 ou 8 personnes. Merci de respecter les directives de distance, regroupement familial etc...
- 6) Cantine : pas de libre-service. Séparation client-comptoir de distribution par un plexiglas ou vitre.
Marquage au sol (distance 2m) pour les clients faisant la file. Sens de la file par des flèches.
Bénévoles : gants et masques obligatoire dans la zone préparation et distribution des commandes.
Merci de suivre les indications, marquages, sens de file, distances.
- 7) Si les distances ne peuvent pas être respectées (1,5m), le masque devient obligatoire. Valable dans toutes les situations (débit, bureau, place d'entraînement, ...)
- 8) Bien entendu pas de poignée de main ou de bise !

Un grand merci pour votre collaboration, nous comptons sur le respect de toutes ces règles et avec beaucoup de bon sens.

Au nom du Club hippique de Diesse, Annick Corti.

Plan élaboré le 9 août 2020.